

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 10

Artikel: Les mirages de la vie : [suite]
Autor: Hager, Nelly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Yon dài dou bets dè l'etsevetta,
 Lo faut, sur on bet dè badietta
 Eintoodrè dè ti lè cotés
 Por ein férè dài groumecés.
 Adon la fenna dè ménadzo
 Arrevè ào bet dè se n'ovradzo;
 Kà cilião groumecés sont portà
 Tsi lo tessot, qu'ourdi, que fà
 Lo resto : Tredaine, grisette
 Po veti valet et feliette
 Serviétés, manti et cordâi,
 Tridzo, tâila' enfin quiet que sâi.
 Ora, la fenna dusse atteindrè
 Que lo tessot lâi vignè reindrè
 Dè quiet fabrequâ dài z'haillons,
 Et la vouaïque frou dè cousons.

FIN.

C.-C. D.

Genève, le 25 février 1887.

Cher *Conteur*,

Un jour de la semaine dernière, ma bonne étoile m'a conduit dans la charmante petite ville de Nyon. Arrivé par le bateau du matin pour traiter une affaire qui me prit à peine une heure, je résolus d'employer une partie de ma journée à visiter, un peu en détail, cette industrieuse cité.

Jules-César, en y fondant sa colonie, *Julia Eques-tris*, avait jugé, avec le coup-d'œil qui caractérise les grands génies, de l'importance de la position.

Cette situation ravissante, qui fait de Nyon une des reines du Léman, sert, on ne peut mieux, les intérêts matériels de la cité : A proximité de la Savoie, de Genève, du Pays de Gex et de la Franche-Comté, elle est, par ce fait, un centre commercial et de transit, dont l'importance s'augmente de l'activité de son industrie et du développement de ses nombreuses fabriques.

Je citerai ses manufactures de poterie artistique, aux produits si variés et si beaux, ses tanneries, sa brasserie, sa vermicellerie, ses fabriques de vis, de peignes, de chapeaux, de cigarettes, d'allumettes, de cirage, de balais de riz, etc. Ajoutez encore l'arrivée et le départ des trains, des bateaux et des postes, et vous aurez une idée affaiblie du mouvement que l'on est étonné de trouver dans cette petite cité. Avec cela une population à la fois aimable, positive et perspicace.

Eh bien ! cher *Conteur*, cette population si virile, si remplie des qualités du cœur et de l'esprit, a failli perdre la tramontane.

On était dans la douce et vaporeuse saison d'automne, chacun vaquait à ses affaires avec la quiétude de gens sans souci du lendemain, une vague somnolence semblait envelopper la ville ; on était si heureux de vivre que c'en était un rêve. Mais quel réveil !... Il y a des faux-monnayeurs dans la ville !... Telle fut la découverte faite une nuit par deux vieilles demoiselles. Et l'imagination emportée augmentait encore l'horreur de la situation. Chaque nuit on entendait, avec une effrayante régularité, les coups sinistres du balancier frappant le coin. Mais où ces criminels cachait-ils leur retraite ? Mystère ! Tous les soirs, et à toutes les heures de la nuit, on entendait très distinctement de

plusieurs maisons de la ville haute, ces coups sinistres : pan ! pan ! pan !... On eut beau fouiller les caves, parcourir le souterrain qui relie certains quartiers de la ville, peine perdue.

Les plus fins limiers de la police de Genève furent mandés en hâte. Ils sondaien les établissements publics, liaient conversation avec tout citoyen qui s'avisa de payer son écot avec une pièce neuve, et si, au toucher, elle était un peu savonneuse, immédiatement son propriétaire était filé. La police locale était sur les dents. Au milieu de l'effacement, un journal lança une douche de pétrole sur le feu, en mettant le public en garde contre des pièces de 2 francs fausses, adroïtement mises en circulation dans la contrée.

La ville était morne, on était soucieux, inquiet. L'autorité s'en émut et nomma une commission d'enquête. Or, il y avait à Nyon un brave homme possédant un cheval affligé de cette maladie du pied connue sous le nom de crapaud, et occasionnant à l'animal qui en est atteint des démangeaisons si fortes, qu'il frappe violemment le sol du pied malade, surtout la nuit, et avec une régularité étonnante.

La commission d'enquête, pénétrée de l'importance de sa mission, voulut, de cette grave énigme, avoir le cœur net. Un soir, vers minuit, à la faveur des ténèbres et à la sourdine, elle se rendit à l'endroit d'où les coups de balancier se laissaient le mieux entendre. Après quelques recherches, et avec la conviction de Galilée affirmant la rotation de la terre : « C'est là qu'ils sont ! » s'écria-t-on en désignant la porte de l'écurie où logeait l'animal malade. On courut chercher un revolver et une lanterne, des agents de police furent placés aux extrémités de la rue, puis on s'avança vers la porte qui devait enfin livrer passage aux faux-monnayeurs.

On examina les lieux à la lueur d'une lanterne ; la clé était à la porte, qui s'ouvrit sans effort. De faux-monnayeurs, pas trace, de balancier, point ! Tout était rentré dans le silence ; évidemment, les coquins avaient suspendu leurs travaux. Ils ne pouvaient être que dessous l'écurie ou derrière le mur...

Tout à coup : pan ! pan ! pan ! Alors, posant lanterne et revolver, tous partirent d'un éclat de rire, qui se communiqua bientôt à toute la ville, et qui fut pour Nyon ce que fut pour Rome le cri des oies du Capitole. Les faux-monnayeurs, c'était le cheval, le balancier, son pied, et le moteur, le crapaud !

Les agents de la police secrète repartirent par le premier train du matin. P.-V.

LES MIRAGES DE LA VIE

III

Le 21 octobre est arrivé, jour pluvieux et sombre ; Paris est noyé dans un brouillard humide, l'approche de l'hiver engourdit les sens, et une invincible tristesse s'empare des êtres les mieux trempés.

Cette influence du temps est encore plus douloureuse pour Céline, enfant de la lumineuse Provence, qui se sent triplement infortunée comme prisonnière, comme exilée, comme orpheline.

C'est de plus une date fatale dans sa vie, celle du mariage de sa mère... sa mère qui portera un autre nom

que le sien et qui a donné son affection à un étranger.
Rien ne l'attache plus à la vie; elle désire mourir!

Tous les romans, comme celui de Werther, où héros et héroïnes ne veulent pas résister à leurs peines, prononcent de poétiques discours, font à la vie de touchants adieux qu'elle a lus avec passion, lui reviennent à la mémoire et exaltent son imagination jusqu'au délire.

La pensée du suicide est un accès de folie que toute douleur aiguë peut faire naître et que les mauvais romans ont le malheur de développer.

Certains livres, écrits souvent entre deux parties de plaisir, ont fait plus de ravages qu'une maladie contagieuse...

Céline a conservé une fiole pleine de laudanum que son père avait constamment auprès de lui pendant sa cruelle maladie. Elle sait que, pris à haute dose, c'est un poison mortel.

Le jour est bien choisi; sa mère, si oublieuse d'habitude, se souviendra sûrement de cette date..,

La folie du suicide la rend cruellement inconsciente.

Elle prépare tout avec une ardeur fébrile, écrit une longue lettre à sa mère avec l'adresse : Mme veuve Duriage, retrace ses dernières pensées, et attend le soir, fermement résolue à accomplir son criminel dessein.

Cependant sa pâleur, son attitude brisée ont depuis le premier jour touché le cœur d'une sous-maitresse de vingt-quatre ans, l'Alsacienne Lucie Siebel, élevée à la meilleure des écoles, celle qui trempe l'âme pour les vicissitudes de la vie : le malheur et le travail.

Tout ce qui souffre l'attire comme une aiguille aimantée.

Ce jour-là, elle a le pressentiment qu'une tragédie s'élabore dans l'esprit de la jeune Méridionale ; elle essaie plusieurs fois de causer avec elle, de l'arracher à ses préoccupations, mais elle n'obtient qu'une politesse d'une froideur capable de décourager les plus vaillantes.

Neuf heures ont sonné : les élèves se rendent au dortoir, chuchotent, se font gronder, se déshabillent avec lenteur et finissent par s'endormir.

A onze heures, un profond silence règne dans toute l'institution ; la directrice en fait le tour avec sa vigilance accoutumée. Toutes les lumières s'éteignent, sauf les veilleuses suspendues de distance en distance au pied du lit des pensionnaires.

Céline se relève, s'enveloppe d'une robe de chambre, embrasse le portrait de son père et se met à genoux.

Pendant quelques instants, elle revoit, comme dans un tableau, les bords de la Méditerranée, Marseille, son heureuse enfance.

Elle étouffe les sanglots qui l'oppressent ; ses larmes, longtemps contenues, coulent comme une pluie d'orage.

Elle a honte de sa faiblesse et prend le laudanum d'une main sûre ; elle ferme les yeux et le porte à ses lèvres...

Au même moment, la fiole lui est enlevée, et avant qu'elle ait pu revenir de sa surprise, Lucie Siebel a ouvert la fenêtre et l'a jetée au loin, puis elle retourne vers Céline qu'elle prend dans ses bras comme un enfant malade.

— Vous souffrez donc bien, ma chère fille, pour commettre une irréparable faute ?

— Oh ! oui, je souffre... Mais de quel droit vous opposez-vous à ma volonté ?... répond-elle toute frémisante.

— Du droit que donnent la compassion et la sympathie que votre douleur m'inspire. Moi aussi je connais l'infortune, mais quelles qu'aient été mes angoisses, j'ai toujours compris qu'on ne déserte pas plus la vie que le devoir, l'honneur, le drapeau.

— Vous n'avez pas vu votre mère se remarier ?

— Non, mais j'ai vu mon père devenir fou à la suite de

l'invasion prussienne de 1870, et ma mère en mourir de désespoir.

— C'est affreux, cela, fit Céline, frissonnant de pitié.

— J'ai connu de plus infortunés que moi, cependant.

— Est-ce possible ?

— Oui, ceux dont les parents ont failli à l'honneur, et qui ont vu la honte s'asseoir à leur foyer... Ceux-là mêmes n'ont pas le droit de mourir.

Plus la destinée est cruelle, plus il faut la combattre et poursuivre un noble but qui rachète le passé. Les uns ont à chercher la réhabilitation, moi je songe à servir la France dans la limite de mes forces, en ranimant le patriotisme dans la nouvelle génération d'Alsace-Lorraine. Je m'instruis pour cela, j'y songe nuit et jour.

Céline, nature d'élite, accessible aux grandes choses, se sentit humiliée de son égoïsme. Pauvre enfant gâtée qui n'avait rien entrevu de la vie au delà de son étroit horizon !

Elle se sentit pénétrée des effluves de cette amitié qui s'offrait à elle, le jour se fit dans son âme, elle se rattacha à la vie, la raison lui revint, elle eut horreur du suicide. Et pourtant, sans le dévouement de Lucie, l'irréparable malheur était consommé.

(A suivre.)

THÉÂTRE. — Dimanche 6 mars : *Le naufrage de la Méduse*, grand drame en 5 actes. Le spectacle commencera par : *Un monsieur et une dame*. — Jeudi, 10 mars, représentation au bénéfice de M. Gaugiran : *Les Précieuses ridicules, le Dépit amoureux, le 2^e acte du Lion amoureux*. — C'est à bien des titres que ce bénéfice doit nous intéresser ; il est pour nous une heureuse occasion de rendre un juste hommage à celui qui s'est fait apprécier, non seulement par son excellente direction, mais comme artiste distingué, comme homme d'un commerce on ne peut plus agréable, et auprès duquel on est toujours accueilli avec une amabilité parfaite. — Est-ce trop d'aller nombreux au théâtre jeudi, et de lui dire : Nous vous remercions pour toute la peine que vous nous êtes donnée, et revenez-nous l'an prochain ? Non, ce n'est pas trop, c'est un devoir qui incombe à tous les amis du théâtre.

Réponses et questions.

La réponse au logogriph de samedi est : *bœuf, œuf*. Nous avons reçu 36 réponses justes, et la prime est échue à M. F. Kurz, à Payerne.

L. MONNET.

On désire acheter la **1^{re} Série des Causeries du Conteure vaudois**, brochée et en bon état. S'adresser franco à O. C., poste restante à Rovray, près Yvonand.

Exposition de feu Chs. Humbert.

La vente des tableaux et études est prolongée jusqu'au 15 mars, au Cercle des Beaux-Arts 3, rue de l'Université, Genève.

O. L. 243 G.

Une récente et importante découverte, l'**ABIÉTINE MARET**, extrait concentré de bourgeons et sève de pins des Alpes, permet à toutes les personnes délicates de la poitrine de se guérir chez elles sans changer leur mode de vivre. Plus d'asthmes, de bronchites, catarrhes, toux, etc. Guérison inespérée ! 2 fr. 50 la bouteille. — **Abiéttine Maret, à Coppet** (Vaud).